

Croissance incontrôlée des Alternative Performance Measures (APM): EXPERTsuisse favorable au projet d'une directive SIX

Selon un article de la plate-forme d'information «Cash» publié le 27 août 2017, les entreprises cotées à la SIX Swiss Exchange font l'objet de critiques en raison de leur publication de plus en plus courante d'indicateurs «corrigés». Ceux-ci ne tiennent pas compte des effets extraordinaires tels que les charges de restructurations, d'où des écarts avec les indicateurs selon la norme comptable choisie.

Pour cette raison, la SIX Swiss Exchange vise une plus grande transparence au moyen d'une nouvelle directive concernant les indicateurs alternatifs de performance. Concrètement, les entreprises cotées doivent s'engager à définir ces indicateurs dans leur rapport de gestion et à établir un rapprochement avec les comptes annuels.

L'association salue les efforts fournis ainsi que la plus grande transparence des rapports de gestion qui en résulte. Pour plus d'informations, lire la prise de position (en allemand uniquement).

Lien(s) et téléchargement(s)

- [Avant-projet de la directive concernant les indicateurs alternatifs de performance](#)
- [Stellungnahme zur Richtlinie betreffend Alternative Performancekennzahlen \(APM\)](#)